

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27071**

Intitulé

MASTER : MASTER Droit, économie, gestion mention Management de l'innovation

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Limoges, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université de Limoges, Recteur de l'académie de Limoges, Chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi, 310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de cette certification, facilitateur et développeur du changement par l'innovation exerce les activités suivantes :

- Intégrer l'innovation dans la stratégie d'entreprise
- Comprendre et mettre en oeuvre des stratégies de rupture
- Développer le potentiel d'innovation en entreprise
- Piloter le processus d'innovation
- Accompagner les équipes dans la dynamique de changement induite par l'innovation et développer le management de projet innovant
- Mener une veille marketing pour anticiper sur les usages

Ce spécialiste du management de l'innovation est capable de :

- Mettre en place un système de stimulation des projets innovants
- Projeter et contrôler les actions de l'entreprise dans le futur tant sur le plan marketing, stratégique que du management des

ressources humaines des entreprises

- Mettre en oeuvre des politiques et outils en matière de rémunération, motivation, valorisation des ressources humaines de l'entreprise
- Maîtriser les méthodes du management de la propriété intellectuelle en lien avec l'innovation
- Encadrer une équipe et gérer les conflits
- Mettre en place des outils d'accompagnement de l'innovation
- Concevoir des supports de communication
- Communiquer et développer une argumentation en langues étrangères pour faciliter le développement de l'innovation et promouvoir

l'entreprise

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel du management de l'innovation est susceptible d'évoluer dans tous les secteurs industriels. Bien qu'ils soient destinés à incorporer les entreprises et les organismes en relation avec le monde de l'entreprise (organismes d'accompagnement de l'innovation, organismes consulaires, cabinets de consultants, établissements financiers), ce spécialiste peut travailler pour les administrations et collectivités territoriales dans le but de faciliter l'émergence de projets ou de processus innovants.

Ce professionnel du management occupe les emplois suivants :

- Chef de projet
- Chargé d'affaires et/ou d'études
- Accompagnateur de projet
- Chargé de mission
- Assistant Ressources Humaines

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1403 : Études et perspectives socio-économiques

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'octroi du diplôme peut s'effectuer après un parcours de formation de 4 semestres composés d'unité d'enseignement (UE) et validant 120 crédits (ECTS) :

Semestre 1

UE 1 - Dynamique entrepreneuriale et innovation - 4 ECTS

UE 2 - Marketing des projets innovants - 7 ECTS

UE 3 - Management de l'innovation - 5 ECTS

UE 4 - Finance et fiscalité d'entreprise - 7 ECTS

UE 5 - Environnement juridique, statistique et langues - 7 ECTS

Semestre 2

UE 6 - Ressources humaines et dynamique du changement - 5 ECTS

UE 7 - Méthodes de recherche en management - 4 ECTS

UE 8 - Management de projet, projet tuteuré - 9 ECTS

UE 9 - Systèmes d'information, langues - 4 ECTS

UE 10 - Stage (minimum 12 semaines), simulation de gestion - 10 ECTS

Semestre 3

UE 1 - Marketing des produits et des services innovants - 7,5 ECTS

UE 2 - Stratégie d'innovation et de rupture, management de projet - 9 ECTS

UE 3 - Méthodes de recherche avancées - 3 ECTS

UE 4 - Ingénierie juridique et intelligence économique - 5,5 ECTS

UE 5 - Langues - 5 ECTS

Semestre 4

UE 6 - Ingénierie de gestion de projets innovants - 8 ECTS

UE 7 - Stage (minimum 20 semaines) - 22 ECTS

Dans le cadre de la formation initiale et continue, le contrôle des connaissances se fait pendant ou à l'issue de chaque semestre. La compensation des notes au cours d'une année, se fait à l'intérieur de chaque unité d'enseignement, de chaque semestre. Toutefois, la compensation automatique n'a lieu que si la note de chaque UE est supérieure ou égale à 7/20. Tout ou partie du diplôme peut également être obtenu par validation des acquis de l'expérience (VAE).

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP (commission pédagogique présidée par un professeur des universités et comprenant deux enseignants chercheurs de la formation et un enseignant chercheur ayant des activités en matière de formation continue)
Par expérience dispositif VAE	X	Trois enseignants chercheurs ainsi que deux personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis (Loi n°2002-73 du 17 janvier 2002)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Accord avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) pour la délivrance d'un double diplôme en gestion pour les étudiants de 2ème année du master en échange (date de l'accord : juin 2013) : - master Management de l'innovation (Université de Limoges) - maîtrise en Gestion des Organisations (UQAC)

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002 relatif au diplôme national de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 juillet 2016 relatif à l'accréditation de l'Université de Limoges à délivrer les diplômes nationaux - habilitation n° 20161011

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2013-756 du 19 août 2013 relatif aux dispositions réglementaires des livres VI et VII du code de l'éducation (Articles R. 613-33 à R. 613-37)

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

<http://www.carrefourdesetudiants.unilim.fr>

Autres sources d'information :

<http://iae.unilim.fr>

<http://www.unilim.fr>

Lieu(x) de certification :

Université de Limoges
33 rue François Mitterrand
BP23204
87032 Limoges cedex 1

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IAE
3 rue François Mitterrand
87031 Limoges cedex 1

Historique de la certification :

ancienne appellation : mention sciences du management spécialité management de l'innovation fiche RNPC 21245

Certification précédente : Droit, économie, gestion mention Sciences du Management spécialité Management de l'innovation